

L'évolution des prix à la consommation dans le monde

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **46 (1954)**

Heft 10

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-384879>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cette politique. Il faut que des syndicalistes libres fassent partie des délégations gouvernementales, tel que c'est déjà le cas pour un ou deux pays. Il faut, enfin, que l'opinion publique sache ce qu'il se fait pour qu'elle puisse dire ce qu'il faut faire.

Ce n'est donc pas en marche arrière qu'il faut partir de l'avant.

L'évolution des prix à la consommation dans le monde

Constatant que les variations enregistrées par les indices des prix à la consommation de 44 pays n'ont pas dépassé 2% au cours de 1953, le Bureau international du travail déclare que, dans ce domaine, le monde connaît actuellement une stabilité remarquable.

La *Revue internationale du travail* consacre dans son numéro d'août une étude à l'évolution des prix à la consommation dans le monde. Cette étude porte sur 87 pays. Elle note que dans 15 pays seulement les prix ont augmenté de plus de 10%. Elle souligne toutefois que rien ne garantit que cette stabilité ne puisse prendre fin sous l'effet d'un important événement d'ordre politique ou économique. Elle ajoute: « Néanmoins, dans l'ensemble, les niveaux des prix sont demeurés stables depuis deux ans et la majeure partie de la population du globe a bénéficié de cette situation. »

Voici les principaux passages de cette étude du B. I. T.:

Les prix à la consommation mesurent les variations du pouvoir d'achat des revenus des consommateurs; ils constituent l'un des plus importants indices révélateurs de la situation économique et sociale. C'est pourquoi la plupart des pays procèdent périodiquement à des relevés de ces prix, dont ils publient les résultats sous forme d'indice des « prix de détail », des « prix à la consommation » ou du « coût de la vie ». Le Bureau international du travail s'est depuis longtemps attaché à maintenir des normes élevées dans le domaine des statistiques des prix à la consommation. La Conférence internationale des statisticiens du travail, qui se réunit périodiquement sous les auspices de l'O. I. T., recommande des concepts et des définitions uniformes, et les publications du B. I. T. ont contribué à l'établissement de meilleures méthodes dans ce domaine; les statistiques des prix de nombreux pays sont d'ailleurs reproduites régulièrement dans les publications du B. I. T. Le présent article résume, pour 87 pays, les données relatives au mouvement des prix à la consommation en 1953 et au début de 1954 et, pour un plus petit nombre de pays, les renseignements concernant les variations des prix pendant une période plus longue. En général, les indices courants sont fondés sur les prix payés par les travailleurs et leurs familles pour l'alimentation, l'habillement, le logement et les autres articles essentiels à l'heure actuelle; quelques-

uns sont fondés sur les seuls prix alimentaires. D'une manière générale, ils sont représentatifs de la situation prévalant dans la ville principale ou dans un certain nombre de villes des pays en cause. Les données dont on dispose se rapportent à des pays, petits et grands, répartis dans l'ensemble du monde. Sont exclus de la présente analyse la Chine continentale et les pays de l'Europe orientale qui ne publient pas régulièrement de statistiques des prix.

Une situation favorable

A de nombreux égards, et surtout au point de vue des travailleurs, la stabilité des prix représente une situation très favorable; elle assure aux personnes qui ont une retraite et à celles qui ont des revenus fixes un niveau de vie constant et leur donne également une certaine garantie pour l'avenir. En revanche, l'inflation aiguë des prix, comme en ont connu certains pays pendant et après la guerre, peut permettre à quelques privilégiés de s'enrichir mais réduit à néant l'épargne et les pensions de millions d'individus.

La stabilité des prix favorise l'accroissement de la productivité et l'élévation des niveaux de vie, parce qu'elle rend plus réels les avantages que permettent d'obtenir les perfectionnements de la technique, une saine organisation des entreprises et un travail efficient. Elle crée un climat favorable à la paix sociale.

Une stabilisation des prix après une période d'inflation peut avoir pour conséquences fâcheuses une menace de chômage et une diminution possible des salaires. Fort heureusement, cependant, dans la plupart des pays, le chômage n'a pas sensiblement augmenté récemment, tandis que les salaires nominaux ont continué d'accuser de légères hausses. On est donc fondé à penser que les avantages de la récente stabilité des prix ont été largement partagés.

Les prix à la consommation en 1953—1954

La forte poussée ascensionnelle des prix qui a suivi le début de la guerre de Corée avait atteint son point culminant, dans la plupart des pays, au cours de l'été 1952. Quelques mois auparavant, les prix des matières premières avaient fortement diminué. Malgré l'effort consacré aux armements, la production des biens de consommation s'accroissait. De 1951 à 1952, les hausses des prix à la consommation ont été généralement plus faibles que l'année précédente. En 1953, les prix de détail ont très peu varié dans la plupart des pays et ont manifesté une certaine tendance à la baisse. La stabilité de 1953 a continué pendant le premier semestre de 1954 et il ne s'est produit aucune modification d'importance générale.

En France, les prix avaient augmenté de 48% de 1949 à février 1952, mais depuis lors ils n'ont varié que dans une proportion d'environ 4% et ils ont eu plutôt tendance à baisser. Dans la République fédérale d'Allemagne et au Canada, les prix ont atteint leur pointe maximum à la fin de 1951 et ils sont depuis tombés légèrement en dessous du chiffre de pointe. Aux Etats-Unis, les prix à la consommation n'ont guère varié depuis cette date, bien qu'ils aient été légèrement supérieurs à ceux qui étaient pratiqués à la fin de 1951. En Italie et au Royaume-Uni, la stabilité des prix a été réalisée quelques mois plus tard; les mouvements des prix ont été irréguliers depuis juin 1952, mais ils n'ont pas varié de plus de 9%.

Le graphique reproduit à la fin de cet article porte sur les prix pratiqués en 1953 dans 87 pays et indique les variations de ces prix en pourcentage de décembre 1952 à décembre 1953. L'ensemble de ces pays représente une population totale d'environ 1500 millions d'habitants.

Il y a lieu de relever que dans la moitié de ces pays (44), il ne s'est produit aucun changement pendant 1953 ou des variations de 2% au plus, tandis que dans les deux tiers (56), les prix n'ont pas varié de plus de 4%. Ce n'est que dans 15 pays, comprenant environ un quart de la population totale, que les prix ont augmenté de plus de 10%. Ces pays se trouvaient encore, en 1953, aux prises avec une inflation importante, bien que la plupart d'entre eux aient indiqué que les augmentations de prix avaient été plus faibles que l'année précédente.

Asie, Amérique du Sud

Le graphique fait apparaître de frappants contrastes sur le plan géographique. En effet, sur les 15 pays où les prix se sont accrus de plus de 10%, 13 sont situés en Amérique du Sud et en Asie, tandis que l'on n'en trouve qu'un seul en Europe (Grèce) et un en Afrique (Soudan) et qu'il n'y en a aucun ailleurs.

Bien entendu, les niveaux des prix sont constamment soumis à l'influence de facteurs opposés, et c'est tantôt l'un et tantôt l'autre de ces facteurs qui prédomine. Parmi ceux-ci, il en est dont les effets ont une portée générale, comme par exemple les guerres ou les années de mauvaises récoltes généralisées, qui peuvent de temps en temps provoquer des variations semblables de prix dans de nombreux pays. D'autres facteurs, en revanche, peuvent n'avoir que des conséquences locales et n'affecter directement qu'un seul pays. Parmi ces derniers, figurent notamment les programmes d'investissement, les mauvaises récoltes dans un pays déterminé et surtout la politique fiscale et monétaire.

Les pays d'Asie, où l'inflation a été la plus forte en 1953, ont tous été soumis à des pressions exceptionnelles dues à la guerre ou

à des conflits internes. L'inflation ne s'est cependant pas étendue à tous les pays d'Asie et, dans la moitié d'entre eux environ, les prix ont augmenté de moins de 5% ou ont même baissé.

Dans trois des huit pays d'Asie où les prix ont augmenté de plus de 10% (Corée, Viet-Nam, Taïwan) prévalait une économie de guerre. Trois autres pays (Israël, Indonésie et Iran) ont eu à faire face à des hostilités, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de leurs frontières. Dans la plupart, sinon dans l'ensemble de ces pays, les préparatifs militaires ont entraîné un déficit financier et ont provoqué une augmentation sensible du pouvoir d'achat sans qu'il y ait eu un accroissement correspondant des biens disponibles pour la consommation. Le Japon et la Thaïlande ont durement senti les effets de la guerre de Corée, qui se sont manifestés surtout par une hausse des prix mondiaux des marchandises d'importation et d'exportation desquels ces pays dépendent.

Ce serait toutefois une simplification abusive que d'attribuer aux seules actions militaires la cause de l'inflation dont ces pays ont eu à souffrir. L'inflation était déjà très forte en Corée bien avant le début de la guerre et, au Japon, les prix ont augmenté irrégulièrement depuis la deuxième guerre mondiale déjà. Le programme d'investissement d'Israël et l'interruption des exportations de pétrole de l'Iran ont été des facteurs d'une importance considérable.

Les récentes hausses de prix dans les cinq pays d'Amérique latine où les prix ont augmenté le plus fortement en 1953, ont des causes plus variées. Dans tous les cas, la tendance ascensionnelle des prix s'est poursuivie pendant plusieurs années, parfois, peut-être, avec des interruptions passagères. Il serait nettement erroné d'attribuer cette tendance uniquement à la hausse des prix qui a suivi le début de la guerre de Corée et à la baisse qui s'est produite ultérieurement. La plupart de ces pays ont connu un développement économique rapide au cours de ces dernières années et la majeure partie d'entre eux ont entrepris d'ambitieux programmes d'investissement en dépit du fait que leurs ressources financières étaient relativement restreintes.

Le cas de la Bolivie mérite une mention spéciale. Dans ce pays, les prix à la consommation ont plus que doublé du deuxième semestre 1952 au deuxième semestre 1953 et ont accusé la hausse la plus forte du monde entier. Ce pays a eu longtemps à souffrir de l'instabilité politique et administrative et les prix n'ont cessé de monter depuis de nombreuses années. La révolution d'avril 1952 a apporté de profondes modifications aux institutions économiques fondamentales du pays, y compris la nationalisation des plus importantes mines d'étain et la réforme agraire. Les problèmes soulevés par ces changements ont été aggravés par une forte chute du prix mondial de l'étain qui a réduit d'environ un tiers les recettes en dollars de la Bolivie, événement extrêmement grave, car la Boli-

vie est fortement tributaire de l'étranger pour ses approvisionnements en denrées alimentaires et en biens d'équipement.

L'année 1953 a été marquée par une lutte en vue de réaliser la stabilité financière, lutte à laquelle ont apporté leur aide les experts d'assistance technique de diverses institutions internationales. Un taux de change unique a été fixé pour toutes les importations et exportations, les taxes frappant les articles de luxe ont été augmentées et un marché libre a été créé pour toutes les autres transactions. Ces mesures radicales ont provoqué une forte hausse de prix. Le prix du pain qui était de 20 bolivianos le kilo, en octobre 1952, passait à 60 bolivianos une année après. Une majoration uniforme des traitements et salaires a apporté une certaine compensation aux travailleurs les moins payés, mais a entraîné une diminution sensible des salaires réels des autres catégories de travailleurs. L'issue de la lutte menée par la Bolivie pour atteindre la stabilité est encore incertaine.

Evolution des prix depuis 1939

La stabilité qui a caractérisé les prix à la consommation dans la plupart des pays, au cours des deux dernières années, fait suite à un mouvement ascensionnel irrégulier qui avait été ininterrompu depuis avant même la deuxième guerre mondiale. Pendant les années entre 1939 et 1952, le rapport entre la monnaie et les biens a subi un changement dont l'ampleur et l'étendue n'avaient peut-être jamais été dépassées jusque-là. Aucune économie n'a échappé à la tendance ascensionnelle des prix, mais celle-ci s'est manifestée de façon très différente dans les divers pays.

Sur les 60 pays pour lesquels il est possible d'établir une comparaison avec la période d'avant-guerre (1939—1953), c'est la Grèce qui a accusé la plus forte augmentation (environ 400 fois) et ensuite le Viet-Nam (approximativement 90 fois). Dans six autres pays (Italie, Tunisie, Maroc, Paraguay, Indonésie, France), les prix ont augmenté d'au moins 20 fois par rapport à ceux de 1939. A l'exception du Paraguay, ces pays ont tous été le théâtre d'hostilités à un moment quelconque au cours des quatorze dernières années; ce fait a apporté de graves perturbations dans l'économie de ces pays et a affaibli leur pouvoir d'imposer et d'appliquer des contrôles économiques.

Dans 33 pays, la hausse des prix a atteint de 100 à 500%. Il s'ensuit donc que dans la majorité des pays mentionnés, l'argent des consommateurs ne permet d'acheter que la moitié ou le sixième de ce qu'il permettait d'acheter avant la deuxième guerre mondiale. Les seuls pays où, pendant cette période de quatorze ans, les prix ont moins que doublé par rapport à ceux d'avant-guerre, sont les

suivants: Suisse (68%), Rhodésie du Nord (79%), Nouvelle-Zélande (79%), Canada (85%), Panama (86%), Venezuela (87%), Union sud-africaine (91%), Etats-Unis (91%), Suède (94%) et Rhodésie du Sud (97%).

STABILISATION
(Augmentation ou
baisse de 2%
au plus)

AUGMENTATION
de 3% et plus

(en pourcentage)

Bolivie	(117)
Chili	(57)
Corée	(43)
Paraguay	(34)
Viet-Nam	(34)
Grèce	(21)
Israël	(19)
Brésil	(16)
Colombie	(13)
Iran	(13)
Taiwan	(13)
Thaïlande	(13)
Soudan	(12)
Indonésie	(11)
Japon	(11)
Nicaragua	(10)
Pérou	(9)
Uruguay	(9)
Guatemala	(6)
Hong-Kong	(6)
N.-Zélande	(6)
Pakistan	(6)
Uganda	(6)
Australie	(4)
Chypre	(4)
Iles Fidji	(4)
Turquie	(4)
Salvador	(3)
Kenya	(3)
Rhodésiedu Sud	(3)

Augmentation 2%

Afrique Occ. fr.
Eire
Grande-Bretagne
Honduras
Porto Rico
Rhodésie du Nord
Trieste
La Trinité

Augmentation 1%

Afrique du Sud
Ceylan
Etats-Unis
Espagne
Inde
Italie
Norvège
Panama
Tanganyka

Pas de changement

Belgique
Canada
Costa Rica
Equateur
Finlande
Jamaïque
Luxembourg
Ile Maurice
Pays-Bas

Baisse de 1%

Algérie
Argentine
Autriche
Congo belge
Danemark
Egypte
Hawaï
Malaisie
Malte
Maroc
Portugal
Sarre
Suède
Suisse
Tunisie

Baisse de 2%

France
Afrique Equ. fr.
Surinam

*Une statistique
du B.I.T.*

L'ÉVOLUTION

DES PRIX

A LA

CONSOMMATION

(Décembre 1952-
Décembre 1953)

DIMINUTION
de 3% et plus

(en pourcentage)

Cuba	3
Islande	3
R. F. Allemagne	3
Rep. Dominicaine	3
Birmanie	4
Mexique	5
Venezuela	6
Liban	7
Philippines	7
Yougoslavie	10
Syrie	13
Irak	14

Une analyse du mouvement des prix dans les divers pays apporte la preuve patente de l'efficacité des contrôles économiques accompagnés d'une politique monétaire, lorsque ces mesures sont appliquées par un gouvernement décidé et disposant des pouvoirs nécessaires. L'Allemagne et le Royaume-Uni ont remarquablement réussi à limiter l'inflation pendant la guerre, en dépit de la forte pression qui s'est exercée sur les prix. L'Australie, le Canada, les Etats-Unis, la Nouvelle-Zélande et plusieurs autres pays ont pu, grâce à l'application de mesures strictes de contrôle, maintenir les hausses de prix à 40% ou en dessous pendant les sept années de guerre. Dans la plupart de ces Etats, les prix ont subi des hausses plus fortes pendant les sept années d'après-guerre, après que les mesures de contrôle économique eurent été relâchées ou abandonnées. Parmi les pays où les prix ont fortement augmenté au cours des quatorze dernières années, il y en a un certain nombre qui n'ont guère fait d'efforts pour appliquer des mesures de contrôle économique et quelques autres dont les gouvernements n'avaient pas les pouvoirs nécessaires pour les faire respecter.

En Suisse, terre d'asile (suite)¹

Quatre siècles de refuge

Par le Dr Ernest Gloor

III

LES REFUGES POLITIQUES

Le Droit d'Asile

Les plaies causées à l'Europe par les guerres de religion étaient à peine pansées qu'une nouvelle ère de grandes tribulations s'abattit sur notre continent. Avec la Révolution française suivie de l'épopée napoléonienne et de la réaction de la Sainte-Alliance, commence, pour notre pays, l'époque proprement dite des Refuges politiques.

Epoque particulièrement difficile, puisqu'elle est au début des grandes transformations politiques, économiques et sociales qui caractérisent le monde moderne. La Suisse dut, au milieu des luttes entre l'ancien et le nouveau régime, se réorganiser à son tour et trouver son nouveau statut, à la fois fédéraliste et centraliste, consacré par les Constitutions de 1848 et de 1874. D'autre part, et pour les mêmes

¹ Voir n° 9, septembre 1954.